

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 OCTOBRE 2023

L'assemblée générale est ouverte à 14 h 45 par le Président Gérard LEBÈGUE qui remercie les présents et rappelle qu'il s'agit d'une assemblée électorale. Sur 31 amicales composant agéa senior, 28 sont présentes ou représentées.

Il s'en suit une minute de silence à la mémoire de confrères disparus.

Ronan ROMIEUX nous présente le rapport d'activité de l'année 2023 :

L'activité du **président Gérard LEBÈGUE** a été très intense cette année avec de très nombreuses réunions : réunions de bureau, séminaires techniques, conseils d'administration agéa senior, PRAGA et CAVAMAC, conseil fédéral agéa (actifs), contacts réguliers avec la CNRPL, l'UNAPL et la CGPA et de nombreuses participations aux assemblées générales des amicales de compagnies et de régions.

Le partenariat mis en place entre agéa (actifs) et agéa senior continue. 31 nouveaux contacts ont été pris avec les futurs retraités par le biais de notre secrétaire Mme RAMOND. Ces contacts s'ajoutent à ceux déjà pris. Un rappel a été fait, pour préciser que les coordonnées professionnelles de ces agents ont été communiquées aux amicales concernées. Un nouvel appel de liste à partir du logiciel d'agéa va être effectué prochainement.

15 sessions du stage « Préparer son départ en retraite » avec en moyenne 10 personnes par session, ont eu lieu entre novembre 2022 et septembre 2023. Ce qui représente environ 150 agents susceptibles d'adhérer prochainement à agéa senior. **M. ROMIEUX** rappelle que les coordonnées personnelles de ces agents (coordonnées prises par les formateurs lors du stage) ont toutes été communiquées aux amicales concernées.

Le fonds de réserve stratégique a été mis en place dans le courant de l'année, conformément aux nouveaux statuts de la Fédération votés lors de l'assemblée générale du 21/10/2022. A ce jour, seules 3 amicales (2 AdR et 1 AdC) n'ont pas retourné le document de mise en place de ce fonds.

A l'exception d'une AdC, toutes les amicales ont désigné un délégué social.

A l'initiative d'agéa senior, une commission « produits » a été créée au sein de PRAGA à laquelle participent M. Jean-Luc BONNEFOI et M. Jacques CESSAT. Le travail de cette commission a permis la création d'un nouveau produit PRAGA SENIOR, qui nous sera présenté au cours de cette assemblée.

Le RCA sur 2023 a donné lieu à 731 appels à cotisation. Pour la première fois cet appel a été réalisé par mail avec la possibilité de régler la cotisation en ligne par carte bancaire. Nous avons reçu 636 règlements (soit un taux d'encaissement de 87%). Sur ces 636 règlements, 355 ont été effectués par carte bancaire (soit 44% des règlements). Sur les 281 règlements restants 90 ont été effectués par virement bancaire et 191 par chèque bancaire. Il en résulte que le paiement par chèque bancaire reste le 2^{ème} moyen de paiement des adhérents. Le souhait de la Fédération est de voir progresser le paiement en ligne pour 2024.

M. ROMIEUX nous rappelle également les différents moyens de communication mis en place par agéa senior, à savoir :

- Le bulletin « agéa senior infos » publié 3 fois par an.
- Les « flashes infos » destinés aux présidents d'amicales et aux responsables (30 diffusions depuis 2021) qui ont donné lieu à 5682 ouvertures sur le site internet.
- Les « lettres d'infos agéa senior » destinés à tous les membres des amicales (29 diffusions depuis 2021) qui ont donné lieu à 42584 ouvertures sur le site internet.
- Les documents téléchargeables depuis notre site internet agéa senior qui ont donné lieu à 649 ouvertures.

Au regard de ces chiffres, nous pouvons en déduire que le site internet agéa senior est régulièrement consulté et reste un excellent moyen de communication.

Le rapport est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

M. Jean-Luc BONNEFOI prend la parole pour nous parler de la commission « produits » créée au sein de PRAGA. Elle se compose en ce qui concerne les retraités de Mrs. Jacques CESSAT, Éric FROMAIN et Jean-Luc BONNEFOI.

Cette commission travaille notamment, depuis 18 mois, sur la refonte de la gamme santé retraités de PRAGA.

En effet, seulement 30% des agents actifs qui prennent leur retraite choisissent de rester chez PRAGA. En premier lieu, parce que le tarif de Praga 100 est trop élevé mais aussi celui-ci dispose d'un calcul des cotisations complexe qui ne permet pas de les connaître suffisamment tôt.

Ce système de calcul fait que les agents prenant leur retraite paient plus cher que les personnes âgées de 80 ans et plus. Notons que presque 85 % des assurées sont des personnes âgées de 80 ans et plus.

M. Jacques CESSAT nous présente la nouvelle gamme mis en place qui s'appelle **PRAGA SENIOR**. Celle-ci propose les mêmes garanties 100, 200 et 300. Le changement vient seulement du fait que la tarification de la formule 100 sera fonction de l'âge du chef de famille. Il s'agit toujours d'une cotisation pour toute la famille. Cette nouvelle offre sera proposée directement aux nouveaux retraités pour un effet possible à compter de janvier 2024. Dans les prochaines semaines les personnes détenteurs d'un contrat santé PRAGA se verront proposer la possibilité de changer pour la gamme PRAGA SENIOR jusqu'au 31/12/2024.

D'autre part une augmentation des tarifs PRAGA est prévue pour 2024. **M. Jean-Luc BONNEFOI** nous rappelle toutefois qu'aucune augmentation de tarifs n'avait eu lieu depuis 2018. Il nous précise à cet effet que cela est un excellent argument en faveur de l'action d'agéa sénior.

Un power point complet présentant ce nouveau produit sera envoyé prochainement aux présidents d'amicales et aux délégués sociaux.

M. Jacques CESSAT insiste sur le fait que les agents partant à la retraite qui actuellement ne disposent que d'une année pour opter, auront dorénavant 2 ans pour décider s'ils restent à PRAGA. Passé ce délai il ne sera plus possible de revenir. **M. Yves TREVILLY**, formateur des stages, intervient pour préciser qu'il le rappelle à chaque stage.

André COMBIER nous présente le rapport financier du trésorier.

Le résultat au 31/12/2012 est positif de **1 793,76 €**

Gerard STROTZ nous présente le rapport des contrôleurs des comptes précisant que la gestion et la tenue des comptes sont parfaites.

Le rapport est soumis au vote et approuvé à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier.

M. Jean-Pierre CHATELLIER, intervient pour préciser que le conseil d'administration a décidé que la cotisation 2024 resterait identique aux années précédentes.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

Le président Gérard LEBÈGUE donne la parole au Syndic **M. Pierre EPINEUSE** qui nous présente le déroulement du vote.

Les postes à pourvoir

Liste bloquée : 6 membres de bureau

Candidatures individuelles : 3 administrateurs AdC / 3 administrateurs AdR / 1 contrôleur des comptes / 1 syndic

Il nous rappelle que conformément au règlement intérieur de la Fédération, le vote s'effectue par les présidents des amicales (ou leurs représentants munis d'un pouvoir) membres de la Fédération. Le nombre de voix pour chaque amicale est proportionnel à l'effectif des adhérents à jour de leur cotisation au 31/12/2022. Chaque votant reçoit donc un nombre de bulletins proportionnel au nombre de voix dont il dispose. Il est institué parmi les membres de la Fédération deux collèges électoraux regroupant d'une part, les représentants des amicales de région, d'autre part, les représentants des amicales de compagnie.

M. EPINEUSE précise que le vote se déroulera de la manière suivante :

- la liste bloquée des membres du bureau sera votée par les deux collèges,
- les 6 administrateurs supplémentaires par les deux collèges séparément,
- le Syndic et le contrôleur des comptes par les deux collèges.

Les différents candidats sont alors appelés à la tribune afin de nous faire une courte présentation.

Liste des candidats

Président : Jean-Pierre CHATELLIER

Président adjoint : Pascal ROBIN

Vice-Président en charge des amicales : Michel JENNY

Vice-Président en charge des affaires sociales : Jean-Luc BONNEFOI

Secrétaire général : Ronan ROMIEUX

Trésorier national : André COMBIER

Administrateur ADR : Yves MAITRE

Administrateur ADR : Jean-François ROUSSET

Administrateur ADR : Pascal TOURNEMINE

Administrateur ADC : Bernard BROSSARD

Administrateur ADC : Jean-Philippe MARTIN

Administrateur ADC : Jean-François MONTJEAN

Administrateur ADC : Dominique GALLAND

Syndic : Remy EON

Contrôleur des comptes : Charles PATOUILLARD

Après cette présentation, les différentes listes sont soumises au vote.

Pause
Proclamation du résultat des votes

	BULLETINS EXPRIMES	RESULTATS
LES MEMBRES DU BUREAU Jean Pierre CHATELLIER, Président Pascal ROBIN, Président adjoint Michel JENNY, Vice-Président Jean-Luc BONNEFOI, Vice-Président Ronan ROMIEUX, Secrétaire général André COMBIER, Trésorier national	60	Pour : 59 Contre : 1
ADMINISTRATEURS AdR Yves MAITRE Jean-François ROUSSET Pascal TOURNEMINE	25 25 25	Pour : 24, Contre :1 Pour ; 24, Contre :1 Pour ; 25
ADMINISTRATEURS AdC Bernard BROSSARD Jean-Philippe MARTIN Jean-François MONTJEAN	35 35 35	Pour ; 35 Pour : 32 Contre ;3 Pour : 24 Contre : 11
SYNDIC Rémy EON	60	Pour : 60
CONTROLEUR DES COMPTES Charles PATOUILLARD	60	Pour : 60

La nouvelle équipe est donc la suivante :

Président : Jean-Pierre CHATELLIER

Président adjoint : Pascal ROBIN

Vice-Président en charge des amicales : Michel JENNY

Vice-Président en charge des affaires sociales : Jean-Luc BONNEFOI

Secrétaire général : Ronan ROMIEUX

Trésorier national : André COMBIER

Administrateur ADR : Yves MAITRE

Administrateur ADR : Jean-François ROUSSET

Administrateur ADR : Pascal TOURNEMINE

Administrateur ADC : Bernard BROSSARD

Administrateur ADC : Jean-Philippe MARTIN

Administrateur ADC : Jean-François MONTJEAN

Syndic : Remy EON

Contrôleur des comptes : Charles PATOUILLARD

Le président Gérard LEBÈGUE remercie les participants et se réjouit de ce résultat. Il remercie également chaleureusement l'ancienne équipe dirigeante avec laquelle il a mené de très nombreuses actions au profit d'agēa sénior durant son mandat.

Le nouveau **président Jean-Pierre CHATELLIER** prend la parole pour remercier les électeurs et rendre un hommage appuyé à l'action du **président Gérard LEBÈGUE**. Il précise que la nouvelle équipe va se mettre au travail sans tarder et qu'un conseil d'administration aura lieu très prochainement d'ici la fin du mois de novembre. Il précise également que **M. Gérard LEBÈGUE** et **M. Pierre EPINEUSE** auront désormais les fonctions de conseillers du président, afin que la nouvelle équipe puisse s'appuyer sur leur expérience.

Le président **Jean-Pierre CHATELLIER** remercie chaleureusement tous les participants à cette assemblée.

Clôture de l'assemblée générale à 17h35.

Ronan ROMIEUX

Secrétaire général